20e arrondissement de Paris (75)

Je deviens formateur aux premiers secours

Enseignement / Formation

Unité Locale Paris XX

Scannez le QR Code pour candidater

Description

Sais-tu que seul 1 français sur 10 déclare très bien connaître les gestes qui sauvent ? Pourtant, dans 9 cas sur 10 c'est la vie d'un proche qui est en jeu.

La Croix-Rouge française a besoin de toi pour continuer à former toute la population aux gestes de premiers secours.

En tant que formateur, tu animeras des formations auprès des citoyens pour leur permettre d'anticiper les situations à risques, de savoir réagir rapidement et de pratiquer les gestes qui sauvent.
Pour ce faire, tu seras formé·e gratuitement au PSC1 et à la pédagogie de formateur.

Tu aimes transmettre des connaissances et accompagner les personnes dans leur apprentissage ? Cette mission est faite pour toi 😀

Informations pratiques

Pour cette mission, tu ne seras pas seul(e) ! Outils et ressources seront mis à disposition afin que tu puisses t'épanouir dans ton engagement.
A ton arrivée tu seras accueilli(e) par un bénévole de la structure, qui te présentera plus en détail le projet.
Prérequis : avoir 18 ans

ATTENTION : cette mission s'effectue dans le 20ème arrondissement de Paris uniquement. Si vous habitez loin, n'hésitez pas à contacter une unité locale plus proche de chez vous :)

Durée

à minima 1 an, et plus avec plaisir :)

Fréquence

plusieurs fois par an, selon tes disponibilités !

Description de l'association

La Croix-Rouge française est une association loi 1901 membre du plus grand Mouvement international humanitaire et présente sur tout le territoire français pour venir en aide aux plus vulnérables.

Formation des bénévoles

Les futurs bénévoles seront invités, passée la réunion d'information, à venir découvrir nos missions avant de confirmer leur engagement auprès de l'association. Les formations associées aux missions seront ensuite proposées à tous les bénévoles, faisant partie de leur intégration au sein de la structure et des équipes. Ces formations sont prises en charge par la structure.